



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

élèves

Question écrite n° 76084

Texte de la question

M. Dominique Paillé appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur la déception des familles dont les enfants sont accueillis dans les maisons familiales rurales sous le régime de l'internat. En effet, en application de la loi de 1984, son prédécesseur s'était engagé à appliquer aux 35 000 familles d'élèves boursiers de l'enseignement agricole la mesure d'aide mise en place pour les familles d'élèves boursiers de l'éducation nationale dès l'année scolaire 2001-2002. Or des informations récentes font savoir que la mise en oeuvre de l'aide à l'internat n'est plus envisagée pour l'année en cours. Les familles concernées protestent contre cette injustice qui pénalise le monde agricole, au mépris de la loi et sollicitent le versement de cette aide à l'internat dès cette année 2001-2002. Il lui demande quelles dispositions il compte prendre pour donner satisfaction à leur requête bien justifiée.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76084

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 juin 2002, page 2502